

CALENDRIER

Les dossiers de candidature sont examinés lors de deux commissions, en juin et en septembre.

Pour la première commission, les dossiers sont à retourner à l'UFR des Sciences de l'Éducation, à l'attention de Valérie Lantoine, avant le 20 juin 2006.

Pour la deuxième commission, les dossiers sont à retourner avant le 1^{er} septembre 2006.

Les dossiers sont disponibles à l'accueil de l'UFR.

Pour toute demande par courrier, il vous est demandé de joindre une enveloppe de format A 4, timbrée à 1,75 € et libellée à votre adresse.

FORMATEURS

Enseignants universitaires :

Anne Barrère, Daniel Blassel, Francis Danvers, Isabelle Delcambre, Alix Garnier, Michèle Guigue, Bernadette Tillard, Yves Reuter, Maria Vasconcellos

Enseignants professionnels :

Option ISE : Jean-Pierre Blavoet (Ancien Directeur de l'IRTS), Philippe Dumoulin (Directeur adjoint de l'IRTS), Charley Rémy et Josette Fauvel (Responsables d'établissements socio-éducatifs),

Hervé Bordy (juriste)

Option ESU : Serge Ronchin (IGEN),

Didier Baelde et Pascal Bruyère (Chefs d'établissement),

Michel Dupuis (Professeur de Droit à l'université de Lille 2 – Vice doyen de la faculté de droit)

Professeure associée :

Dominique Maréchal, psychosociologue et consultante. Elle assure l'intégralité de l'UC 2, l'atelier de conduite de réunions et la méthodologie de l'étude de cas.

INSERTION

Cette formation permet l'accès aux postes de responsabilité dans les domaines éducatif et social sous réserve de satisfaire aux critères de recrutement des différents concours. Par exemple, elle conforte ou prépare les enseignants qui se destinent aux postes de responsables d'établissements ou d'inspections. Dans les services administratifs, elle facilite le projet d'exercer des fonctions ayant trait à la gestion des ressources humaines dans les institutions éducatives.

FRAIS DE FORMATION

⇒ Tous les étudiants devront acquitter les droits d'inscription annuels à l'université de Lille 3 (environ 240 €).

⇒ Les étudiants salariés désirant s'inscrire au titre de la formation professionnelle continue, de même que les demandeurs d'emploi bénéficiant d'un Plan d'Aide au Retour à l'Emploi, contacteront le Service Universitaire de Validation des Acquis et des Compétences de l'université de Lille 3 (SUVAC) afin qu'une convention soit établie.

(Tél. : 03.20.41.66.47; Fax : 03.20.41.65.56).

SECRETARIAT

⇒ Secrétaire responsable de la formation :

M^{me} Valérie LANTOINE

Université Charles de Gaulle - Lille 3

UFR des Sciences de l'Éducation

B.P. 60149

59653 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX

Tél. : 03.20.41.64.92

Fax : 03.20.41.62.03

Mel : valerie.lantoine@univ-lille3.fr

⇒ Secrétariat ouvert au public

(sous réserve de modifications) :

le lundi de 13h30 à 16h30

le mardi, le mercredi et le jeudi

de 9h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30

le vendredi de 9h30 à 12h30

Lieu : Université Charles De Gaulle - Lille 3

Bâtiment B / 1^{er} étage - Bureau B2-334

Métro : Ligne 1 – station « Pont de Bois »

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2006/2007

UFR des Sciences de l'Éducation

MASTER 2 PROFESSIONNEL

Ressources Humaines dans les Institutions Éducatives

**Responsable Pédagogique
Anne BARRERE**

**Responsable Professionnelle
Dominique MARECHAL**



Université Charles de Gaulle - Lille 3

UFR des Sciences de l'Éducation

Bâtiment B - B.P. 60149

59653 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX

OBJECTIFS DU MASTER 2

Dans un contexte d'évolution des modes de fonctionnement des institutions éducatives, publiques ou privées, vers davantage d'autonomie et de responsabilité, la formation vise à développer les compétences des personnes appelées à gérer ou à évaluer les personnels en les amenant à prendre en compte toutes les dimensions des situations éducatives.

CONTENU DE LA FORMATION

Conçue sur le modèle d'une interaction entre l'expérience professionnelle et les connaissances développées par la recherche universitaire, la formation repose sur :

- ⇒ l'acquisition de connaissances théoriques et pratiques en sciences humaines, sociales, juridiques et économiques appliquées à la gestion des ressources humaines ;
- ⇒ la compréhension et l'analyse de l'interdépendance des variables pédagogiques, psychologiques, sociales, économiques ou politiques, constitutives de logiques d'acteurs et d'institutions ;
- ⇒ l'apprentissage de méthodes d'investigation et d'analyse s'appuyant sur des référentiels théoriques cohérents en vue :
 - d'établir des diagnostics approfondis du fonctionnement social des organisations éducatives ;
 - de proposer des actions pour définir ou accompagner des changements dans les modes de fonctionnement.

Deux options distinctes sont proposées aux étudiants : "établissements scolaires et universitaires" et "institutions socio-éducatives".

PUBLIC CONCERNÉ

Ce MASTER 2 s'adresse aux personnes ayant au moins trois ans d'expérience professionnelle dans les institutions éducatives ou socio-éducatives (au moins cinq ans dans le cas d'une demande de validation d'acquis professionnels) et qui exercent ou sont appelées à exercer une fonction de gestion, d'administration ou d'encadrement des personnels ou d'équipes au sein d'une institution éducative.

A l'heure où les acteurs de l'école et du travail social sont de plus en plus amenés à travailler ensemble dans des dispositifs et partenariats communs, la double origine du public du master pro R.H.I.E. est un facteur d'enrichissement et d'interrogations fructueuses sur les convergences et différences des cultures professionnelles engagées dans l'action éducative.

ORGANISATION DE LA FORMATION

L'ensemble de la formation se déroule en principe sur 12 mois : de fin septembre à fin septembre.

Les enseignements ont lieu le mercredi matin, de 8 heures 30 à 12 heures 30, le vendredi toute la journée à partir de 9 heures 30, quelques samedis matin. Des ateliers de trois jours ont lieu pendant les vacances de février et de Pâques.

Ils sont organisés en trois ensembles :

- ⇒ deux unités fondamentales : UF 1 et UF 2 (12 crédits annuels) formant un tronc d'enseignements communs à la spécialité « Travail Educatif et Formation », à l'intérieur duquel les étudiants pourront choisir la variante la plus pertinente au regard de leur parcours antérieur et/ou de leur projet de formation. Ce tronc commun propose aux étudiants d'acquérir ou d'approfondir un certain nombre de savoirs de référence avec lesquels s'articule le champ professionnel des ressources humaines en éducation. Le tronc commun a lieu le mercredi matin.
- ⇒ cinq unités de spécialité : UC 1, UC 2, UC 3, UC 4, UC 5 (42 crédits annuels) proposant des enseignements à visée professionnelle, centrés sur l'appropriation d'outils et de démarches de G.R.H. dans les institutions éducatives. L'UC 3 sera différenciée en deux options : l'option « établissements scolaires et universitaires » (ESU), l'option « institutions socio-éducatives » (ISE).
- ⇒ une unité de langue choisie dans l'offre de formation de l'université (6 crédits annuels).

STAGE

Les étudiants n'étant pas en situation professionnelle devront effectuer un stage d'environ 350 heures en rapport avec les ressources humaines dans une institution éducative.

MODALITES D'EVALUATION

UF 1 et UF 2 : Questions de réflexions à partir du cours.

UC 1 : Ecrit d'une cinquantaine de pages et soutenance.

UC 2 : Etude de cas.

UC 3 : Questions courtes.

UC 4 et UC 5 : Oral collectif sur une étude de cas professionnels : diagnostic / analyse / propositions d'actions.

PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

UNITES DE FORMATION	Volume horaire	Crédits ECTS
UF 1 Politiques et organisation de l'éducation et de la formation		6 crédits
Politiques éducatives et sociales ou Institutions et organisations	24 H	
Politiques de formation ou Approches de la professionnalisation	24 H	
UF 2 Acteurs et pratiques éducatives		6 crédits
Acteurs au travail ou Approches des identités professionnelles	24 H	
Analyse de l'activité scolaire au quotidien ou Partenariat	24 H	
UC 1 Mémoire professionnel		18 crédits
Définition et méthodologie	6 H	
Suivi de mémoire	10 H	
UC 2 Psychosociologie des organisations et management		6 crédits
Introduction à la psychologie des organisations	9 H	
Management des ressources humaines	21 H	
Atelier de management	18 H	
UC 3 Outils et démarches en ressources humaines		6 crédits
Démarche qualité (ISE) ou Evaluation des formations (ESU)	12 H	
Droit du travail (ISE) ou Droit public (ESU)	12 H	
Gestion des conflits	12 H	
Analyse du travail dans les établissements sociaux (ISE) ou Analyse du travail dans les établissements scolaires (ESU)	12 H	
UC 4 Analyse de cas dans les établissements éducatifs		6 crédits
Méthodologie de l'étude de cas	12 H	
Méthodologie de projet	12 H	
L'expérience professionnelle comme matériel de recherche	12 H	
Entretien semi-directif	12 H	
Suivi de projet	10 H	
UC 5 Diagnostics et interventions dans le champ professionnel		6 crédits
Atelier de conduite de réunions	18 H	
Pratiques de la GRH en établissements sociaux / GRH dans le système éducatif	18 H	
Travail collectif : « Etude d'un problème de GRH dans une institution éducative »	20 H	
UL Langue	48 H	6 crédits
Total heures enseignement assurées (2 options)	372 H	
Total heures enseignement / étudiants	330 H	

Total heures enseignement + Travail encadré / étudiants	370 H	60 crédits
--	-------	------------